

Paris, le 27 février 2015

Sièges de suppléants occupés par des organisations différentes de celles disposant du siège de titulaire.

Pôle des entreprises et du monde économique :

Coop FR a proposé son siège de suppléant à *Les Scop*
C3D à *l'Association Nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)*
Global Compact France à *Entreprises pour les Droits de l'Homme*
OREE au *CJD*
Réseau Alliances-World Forum Lille au *Réseau GRANDDE-Normandie*
Union des industries chimiques à la *Fédération des entreprises de propreté*

Pôle des organisations de la société civile

Association 4 D a proposé son siège de suppléant à *l'Association Française des Petits Débrouillards (AFP)*
CCFD au *Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette*
FCRSE à *Peuples Solidaires*
France-Nature-Environnement au *Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)*
Léo Lagrange-Consommateurs à *INECOSA-CGT*
SHERPA à la *Ligue des Droits de l'Homme*

Pôle des organisations de recherche en RSE

Le Comité de la transition écologique de la Conférence des Universités a proposé son siège de suppléant à *l'Equipe RSE DRES-UMR 7354 de l'Université de Strasbourg*

Pôle des institutions publiques

CCI France a proposé son siège de suppléant à *AFNOR-normalisation*
Le Ministère des affaires étrangères et du développement international a proposé le sien à la *Direction des affaires européennes et internationales des ministères sociaux*